

Comment louer le matériel de sécurité au club ?

Le matériel de sécurité est constitué par l'ensemble indissociable DVA/pelle/sonde.

Pour toutes les sorties encadrées par le CAF, les participants peuvent louer ce matériel au club moyennant la contribution suivante :

Pour les sorties de 2 à 4 jours : 14 €

Pour les sorties de plus de 4 jours : 4 € de plus par jour supplémentaire.

Dans tous les cas, dépôt d'une caution de 250 €.

Emprunt du matériel le mardi, jeudi ou vendredi précédant le début de la sortie entre 16h et 19h.

Retour du matériel le mardi, jeudi ou vendredi suivant la fin de la sortie entre 16h et 19h.

Pénalités de retard : si le matériel est rendu la semaine d'après celle où il aurait dû être rendu, le prix sera doublé.

Les DVA sont loués sans piles. Il faut donc emporter un jeu de 4 piles « bâtons» 3A.

Le club ne fait pas de réservation de matériel à l'avance.

Dans le cas où ce matériel serait épuisé au Club, il faudrait aller en louer à La Haute Route, 33 Bd Henri IV, 75004 Paris, tél : 01 42 72 38 43